cent dix communes, sont venus se serrer les coudes et fraterniser dans un grandiose banquet, auquel assistaient toutes les notabilités du département.

C'était un banquet populaire, et cela ressemblait un banquet de ministère. C'était une manifestation locale, et tout le département, tout le pays, y prenait part. On y fêtait le succès de jeunes, comme Parsy, et on y acclamait la vaillance des vétérans, comme Piou. On venait d'être battu et on célébrait une victoire.

Et c'était, certes, une victoire que ce réveil, que cet enthousiasme de toute une population qui, après quarante jours d'âpre lutte, de dévouement inlassable, après la défaite, venait quand même, joyeuse, ardente, superbe, se grouper autour de celui qu'elle veut acclamer un jour son chef.

M. Piou, qui débarquait hier matin du train de Paris avec M. Devein, conseiller municipal, sur le quai d'Albert, dût certes sentir son cœur bondir de joie en apercevant le flot humain qui déferlait sur la place de la Gare, conduit par Paul Parsy à sa rencontre, pour le saluer, lui le vieux lutteur indomptable.

Ce fut dans les rues protettes de la cité de Notre-Dame de Brebières, autour de la merveilleuse basilique, un splendide défilé. Quatre par quatre, échelonnés sur plus d'un kilomètre, allant à la parade comme un régiment de soldats, silencieux sous les regards des habitants, debout au seuil des portes, accoudés aux fenêtres, juchés sur les toits, produisant une impression de force irrésistible, cette masse de quinze cents hommes dont un même enthousiasme faisait battre les quinze cents poitrines, gagna lentement la demeure de M. Linné, président de l'Action libérale d'Albert.

Un drapeau fut confié à ce régiment d'élite, et ce drapeau fut aussitôt béni dans la basilique par Mgr Godin.

Et puis ce fut le banquet. Le merveilleux esprit d'organisation qui règne en ce moment dans l'arrondissement de Péronne, eut un trait avec honneur de la tâche difficile de pourvoir à la subsistance, sans un seul à-coup, des quatorze cents convives dressés dans un immense magasin, abrités sous des toiles de fortune.

Au coup de clairon qui fit apaiser instantanément le bourdonnement de cette vaste ruche, Paul Parsy se leva. D'une voix ardente, accentuée de gestes larges et précis, en un langage imagé, souvent plein d'humour, il rappela à ses électeurs les péripéties de la fameuse campagne qu'ils venaient de faire de concert. Il recommanda avec force l'organisation intensive et prôna vivement les manifestations publiques où, dit-il, l'homme s'affirme devant les adversaires.

Une ovation, qui fut presque un délire, fut faite au jeune et éloquent orateur qui si véritablement conquis le cœur de tous ses électeurs.

Puis ce fut au tour du vétéran qu'est M. Piou. L'éminent leader sut comme toujours charmer ses auditeurs par sa parole forte, persuasive et entraînante.

Il faut, dit-il, faire alliance avec le peuple ; c'est de cette alliance que doit sortir la restauration de la France, le triomphe de la liberté et de la religion.

Les dernières élections ont eu pour résultat de disloquer le bloc ; les libéraux ont réussi à envoyer à la Chambre 298 députés qui sont partisans de la représentation proportionnelle et de la liberté de l'enseignement.

Mais il faut continuer à s'organiser ; il faut un parti nouveau pour des temps nouveaux.

Il faut que les classes riches tendent la main au peuple, non pour le protéger, ce peuple qui n'a pas besoin d'être protégé, mais pour l'aimer. Ce n'est pas de l'or qu'il faut donner au peuple, mais c'est le cœur.

L'amour est créateur, c'est l'amour du peuple qui nous rendra le pouvoir.

La croyance en Dieu, dans l'amour du peuple, avec comme devise : « Liberté, Progrès », voilà votre programme.

Dès qu'il eut lancé à la foule le mot d'ordre qui doit mener à de nouveaux combats et que des tonnerres d'applaudissements lui eurent répondu, l'imposante colonne des électeurs, toujours précédée de Paul Parsy déroula de nouveau ses orbes sinueuses dans les rues de la cité émerveillée, et avec la même calme impressionnant que celui montré dans la matinée, bérement, crânement, sous l'œil des gendarmes à cheval appelés par le sous-préfet craintif, les quatorze cents représentants de 110 communes de l'arrondissement se portèrent de nouveau jusqu'à la demeure du président de l'Action libérale d'Albert et y déposèrent leur drapeau.

Aucun incident fâcheux ne marqua cette splendide journée, qui aura été pour tous les libéraux de la Somme un réconfort nouveau et un gage des victoires futures.

F. R.

LE SUCRE BÉGHIN
se recommande à sa blancheur, à sa forme régulière

ROUBAIX

La distribution des Primes DES FONDATIONS Alfred Motte-Grimonprez et T. Lallemand

Dimanche après-midi, à 4 h., a eu lieu, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, la distribution des primes en nature des fondations Alfred Motte-Grimonprez et Théodore Lallemand.

On remarquait sur l'estrade : MM. Eugène Motte, maire ; Albert Motte, Alfred Motte, fils ; Eugène Mathon, président du Tribunal de Commerce ; Caquant, vice-président du Bureau de bienfaisance ; Grimonprez, A. Veisselaer, Dupuyer, Lerouge et Duhamel, administrateurs ; Vadonsel, secrétaire et Henri Cattelain, trésorier.

La Grande Fanfare prêtait son concours à cette cérémonie. M. Caquant, en un discours très applaudi, a rendu hommage à la générosité des donateurs et a félicité les ménages heureux tous bénéficiaires des primes.

Prenant ensuite la parole, M. Alfred Motte a dit qu'il était heureux de faire, en cette circonstance, ses débuts dans la vie utile. Lui aussi a adressé des félicitations aux titulaires des primes.

La distribution a terminé cette cérémonie. Voici la liste des bénéficiaires :

1. Lits garnis. — Vanriet Jean, rue des Anges, cour Puls, 5, 5 enfants ; Demeyer Sylvain, r. Vaucanson, 24, 5 enf. ; Boulanger Henri, r. du Pile, c. Duhamel, 6, 6 enf. ; Bricoot J.-B., r. des Longues-Haies, c. Cornonnier, 5 enf. ; Delhaye Désiré, r. de la Paix, c. Favier, 4, 5 enf. ; Loeckx Julien, r. du Fort, c. Foveau, 3, 6 enf. ; Veuve Corlay, r. de Bouvines, 1re cour Ferret, 3, 4 enf. ; Delesker Edmond, r. de Denain, c. Boudry, 3, 5 enf. ; Messien Gustave, r. du Tilleul, 118, 7 enf. ; Dernonchy Henri, r. Rossini, 21, 5 enf.

2. Gardes-robes. — Dutilleul Emile, rue de la Chaussée, cour Cantraine, 8, 6 enfants ; Carlier Léopold, r. des Anges, 10, 3 enf. ; Baesters Gustave, r. de la Guinguette, c. Esquenet, 12, 5 enf. ; Bauwens Victor, r. du Pile, c. Orenge, 9, 5 enf. ; Deplanque Ch., r. de Lannoy, c. Despret, 4, 7 enf. ; Debois Emile, r. Désaix, 59, 5 enf. ; Ostervynck Auguste, r. de la Planche-Trouée, c. Florin, 17, 4 enf. ; Lecerf Alphonse, r. de la Paix, c. Guill.-Lefebvre, 37, 4 enf. ; Friant César, r. Lacroix, c. Richard-Prouvost, 6 enf. ; Ghesquière Arthur, r. de Cholseul, 65, 4 enf. ; Theupe Désiré, r. de Lille, c. Parent, 7, 4 enf. ; Mayière Arthur, r. de Mouveaux, c. Frère, 15, 4 enf. ; Maes Joseph, r. de Croix, c. Capel, 6, 4 enf. ; Lambert Georges, r. des Vélocipèdes, 37, 6 enf. ; Everaert Cyrille, r. des Longues-Haies, 60, c. Deconinck, 10, 6 enf. ; Fauveaux Joseph, r. de Beaumont prolongée, c. Lordan, 14, 4 enf. ; Prère Pierre, rue Bayart, 5, 5 enf. ; Dehoogne Honoré, r. de la Basse-Masure, c. Prouvost, 3, 6 enf. ; Thomas Victor, r. Rossini, 15, 5 enf.

3. Foyers-cuisinières montés. — Delmotte Victor, r. d'Alger, 64 (barraque), 4 enf. ; Bradt Henri, r. des Longues-Haies, cour Lambert, 14, 4 enf. ; Verhaegbe René, r. de la Longue-Chemise, c. Mannotte, 4, 4 enf. ; Hazan Auguste, r. du Parc, 5, 5 enf. ; veuve Ahermann, r. de Maubeuge, fort Loridan, 39, 4 enf. ; Bénéchal Alphonse, Grande-Rue, gr. c. Lefebvre, 10, 6 enf.

4. Buffets. — Parrain Adolphe, r. de la Guinguette, c. Mullier, 12, 5 enf. ; Daverton Emile, r. de la Balance, 39, 4 enf. ; Debayser Oscar, r. des Longues-Haies, 150, c. Lambert, 6 enf. ; Dhainaut Joseph, r. de l'Epeule, 2e c. Lampe, 91, 4 enf. ; Broccard Auguste, r. Turgot, c. Vandamme, 10, 6 enf.

5. Tables avec chaises. — Piriet Gérard, r. de la Guinguette, 3 ; 3 enf. ; Cateau Napoléon, r. Vienne, c. Carbeau, 2, 6 enf. ; Gadenne Louis, r. des Longues-Haies, c. Legros, 21, 4 enf. ; Mass Théophile, r. Duflot, c. Deschamps, 3, 4 enf.

Primes en argent de 50 francs (fondation Théodore Lallemand). — Vandenabeele Henri, r. du Fontenoy, c. Steppe, 5, 5 enf. ; Dendauwe Edouard, r. de Naples, 97, c. Ghesquière, 9, 4 enf. ; Nys J.-B., r. Vienne, c. Corbean, 1, 7 enf. ; veuve Ravens, r. Bernard, 34, c. Demarcq, 4, 6 enf. ; Dedoncker Jules, r. Bernard, c. Boyaval-Tanchou, 3, 4 enf. ; Bouzin Emile, r. Lacroix, cité immobilière, 2, 7 enf. ; Meyer Charles, r. d'Alger, c. Desjardins, 6, 3 enf. ; veuve Lecomte Louis, r. Foncault, 17, 3 enf. ; Vanbutsels Henri, r. de Wesquehal, maisons Delporte, 18, 5 enf. ; Leclercq Louis, r. de Barbieux, maisons Masurel, 2, 5 enf. ; Bondues Louis, r. Drouot, c. Bulteau, 6, 3 enf. ; veuve Crepe Camille, r. de Flandre, c. des Douze-Ballots, 7, 6 enf.

7. Lots de deux paires de draps de lit et une couverture. — Mention Henri, r. de la Guinguette, c. Mullier, 11, 5 enfants ; Dreze Martin, r. des Anges, c. Dhondt, 6, 6 enf. ; Lecomte Cyrille, r. du Fontenoy, c. Allart, 10, 4 enf. ; Destoerke Julien, r. de la Guinguette, c. Esquenet, 10, 5 enf. ; Delcroix Isidore, r. St-Maurice, c. Vronne, 7 enf. ; Blondel Prosper, r. Archimède, c. Cliquet, 7, 3 enf. ; Blanchard Louis, r. du Pile, c. Bonte, 9, 4 enf. ; Boucourt J.-B., r. Hoche, 32, 9 enf. ; Duret Camille, r. de Beaurewaert, fort Despret, 1, 4 enf. ; Fourmanoir Henri, r. Bernard, 40, c. Soris, 2, 3 enf. ; Laudmann Louis, r. de Mons, c. Delannoy, 6, 5 enf. ; Redar Léon, quai de Wattrelos, c. Wallerand, 13, 5 enf. ; Veuve Hespel, r. de l'Epidème, 2, 3 enf. ; Heustraete Henri, r. de Naples, 90, c. Hyselinck, 4 enf. ; Vermeersch Edouard, r. du Fort, c. Parent, 8, 5 enf. ; Leclercq Florimond, Grande-Rue, 97, c. Delfosse, 1, 6 enf. ; Hauge Louis, r. de l'Ensule, ruelle Cugnot, 19, 5 enf. ; Dekers Félix, r. des Fleurs, c. Desroussaux, 45, 6 enf. ; Brulois Napoléon, r. de la Limite, c. Ladnous, 5, 3 enf. ; Coqu Paul, r. des Vélocipèdes, c. Wattel, 14, 3 enf. ; Vanlerberghe J.-B., r. de Wagram, 32, maison Defort, 3 enf. ; Jacques Alphonse, r. St-Antoine, c. Desfontaines, 19, 3 enfants.

Xe Fête annuelle du « Tir Français »

Roubaix 1910. — 8 au 22 juin

UN MATCH INTERNATIONAL FRANCO-ANGLAIS

Nous avons annoncé il y a quelque temps qu'au cours de la grande journée anglaise, le jeudi 16 juin prochain, sera disputé un match franco-anglais de tir réduit qui promet d'être fort intéressant en raison de la valeur des équipes en présence.

Ce match où chaque team sera représenté par dix tireurs va mettre aux prises la « Miniature Rifle Association » de Grande Bretagne et « L'Association Fédérale des Sociétés de Tir du Nord et du Pas-de-Calais ».

Voici la composition de chaque équipe :

Miniature Rifle : MM. Primm, de Vandsworth ; Griffiths, de Londres ; Hart, de Londres ; Plater, de Barnes ; Parberry, de Sheffield ; Hallan, de Brinscliffe ; Helps, de Tauntou ; Greener, de Harbone ; Kemp, de Southport ; Cole, de Dronfield. — Suppléant M. Love, de Rotherdale.

Association Fédérale. — MM. A. Courquin, de Lille ; Baudrin, de Raismes ; Chérubin, de Douai ; Dicques, de Blendecques ; Dutrieux, d'Hem ; Longuet, de Lille ; Ed. Renard, de Roubaix ; L. Jevenet, de Douai ; Paul, de Mazingarbe ; Collette, de Lens. — Suppléants : MM. Gerbelot, d'Arleux ; Moisselin, de Cambrai ; Cabaret, de Calais ; Dewailly, d'Hem.

Voici les conditions du match :

25 balles par tireur à vingt mètres (debout, à genou ou allongé à la volonté du participant). Armes libres, sans mires télescopiques : cartouches ne dépassant pas la puissance de la 22 long. rifle. Carton du Concours National. Au plus haut total de points pour chaque équipe.

Les dix hommes du team obtenant le plus haut total de points recevront une médaille commémorative en vermeil, d'un caractère très artistique, portative, suspendue par un ruban aux couleurs françaises, si les anglais sont vainqueurs ; aux couleurs britanniques, si ce sont les français qui triomphent.

Chute de vélo. — Un cycliste belge, M. Jules Lesaffre, rue de la Croix-Rouge, à Mouscron, qui était venu à Roubaix dimanche après-midi, a fait une chute de bicyclette si grave qu'on dut le transporter à l'Hôpital de la Fraternité vers cinq heures. Sous le coup d'une violente commotion, il resta près d'une heure sans connaissance.

On ne croit pas que les suites de cet accident seront graves.

Nouvelle grève de cardeurs. — La grève des cardeurs se généralise. Les 54 ouvriers de la maison E. Buyssens, boulevard d'Armentières, ont quitté le travail à leur tour. Eux aussi réclament 5 centimes d'augmentation à l'heure et la journée de dix heures.

De l'or, du sang, de la volupté : Collette Baudoche, par Barrès. — La Vie au Ciel. — La Splendeur Catholique, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

En fourrière. — Dix chiens ont été capturés par le service de la fourrière. Procès-verbal a été dressé à l'un des propriétaires.

La loi sur le séjour des étrangers. — Une servante, Marie Delhaye, 25 ans, de nationalité belge, boulevard Gembetta, 119, a été l'objet d'un procès-verbal pour infraction à la loi du 8 août 1893 sur le séjour des étrangers (défaut de déclaration).

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS Ills

du 29 mai

Naissances. — Marguerite Ryheul, rue de l'Alma, cour Dacock, 5. — Hermance Crudde, avenue Julien-Lagache. — Henri Boutry, rue Delattre, cour Sainte-Catherine, 6. — Albert Fournier, rue de Condé, cour Degrand, 4. — Louis Deschamps, rue de Maubeuge, 83. — Mireille Hennekens, rue Archimède, cour Wibaux, 7. — Cherles Ponet, rue de Rome, cour Parent, 8.

Décès. — Sidonie Farvacque, 46 ans, ourdisseuse, rue de la Perche, 61. — Célestin Ledrue, 44 ans, ourdisseur, rue Archimède, cour Caullier. — Henri Cateau, 34 ans, tisseur, rue La Fontaine, 22. — Maurice De Ly, 3 ans, rue de la Guinguette, 48.

ANIOS Supprime mauvaises odeurs chez Droguistes, Epiciers-etc.

WATTRELOS

Avis aux contribuables. — Les contribuables sont prévenus qu'en vue de leur faciliter la libération de leurs impôts, M. Dupuy, percepteur, se rendra à Wattrelos lundi prochain 30 mai, de neuf heures à trois heures.

Les réclamations de contribuables seront encore reçues à la mairie, salle de l'étage, par le contrôleur des contributions directes, mardi prochain 31 courant, de deux à quatre heures.

Culture du lin. — Les cultivateurs ayant ensemencé du lin sont invités à en faire la déclaration à la mairie pour le 1er juin prochain.

CROIX

La Fête-Dieu. — Dimanche après-midi, le magnifique propriété de Mme Auguste Florin, avait été émise à la disposition des deux paroisses, pour la procession du T. S. Sacrement. Le parc avait reçu une très belle décoration qui fait honneur à la générosité de Mme Auguste Florin.

A trois heures et demie, les associations religieuses, les groupes d'enfants si variés et si coquets, les longues et toujours imposantes théories de jeunes filles en blanc, l'Harmonie du Crochet, la Grande Harmonie, les Alpins, la Croisienne, le Chorale Léon XIII, se déroulèrent en un long ruban dans les allées où couraient les éclatants festons de fleurs et de banderolles s'harmonisant si gracieusement avec les verdoyantes plantations du parc.

Le public, très nombreux, avait bravé l'incertitude du temps pour venir rendre hommage à N. S. dans le T. S. Sacrement de l'Eucharistie. Les chants, dirigés par M. De Tavernier, alternaient avec les marches entraînantes des sociétés musicales et les pas redoublés des cliques des Alpins et de la Croisienne.

La bénédiction fut donnée alternativement par MM. les Curés des paroisses aux deux somptueux reposoirs élevés aux deux extrémités de la propriété.

A 4 heures 35, les groupes et associations diverses quittaient le parc pour regagner leurs locaux.

Blessé au pied. — Au peignage Holden, M. Octave Delmulle, 22 ans, rue de Lille, a reçu un pot de doubleuse sur le pied droit ; le gros orteil a été écrasé. 15 jours de repos ; docteur Barroyer.

La douceur du fort Boulenger a été très animée surtout dans la soirée. Aujourd'hui, seconde journée ; la circulation des voitures sera interrompue toute la journée.

CROIX. — Naissance. — Léon Charlet, rue Kléber, 161.

WASQUEHAL

La Fête Dieu. — Depuis que l'Administration socialiste ne connaît de liberté que pour les siens, les processions restent supprimées et la rue n'appartient plus qu'aux partisans du drapeau rouge et de l'anarchie. La procession s'est donc déroulée dans l'église, composée des différents groupements paroissiaux qui faisaient au Saint-Sacrement une escorte d'honneur.

De nombreuses fillettes habillées de blanc, [illegible] ou se tenant sur le passage du Dieu Hostie. La Jeunesse Catholique figurait dans le cortège avec son drapeau.

A l'issue de la messe, très bien chantée par la Maîtrise paroissiale, M. l'abbé Delcambre, curé, a lu au chaire un acte de réparation pour la suppression des processions.

FLERS-BREUCQ

Une enquête de commodo et incommodo est ouverte à propos de l'installation d'une tuerie particulière, rue de Wasquehal, pour M. Jean Oveart. Les réclamations seront reçues au Secrétariat de la Mairie, jusqu'au 10 juin inclus.

Trois sachets, trois Congo, j'espère
Que c'est un don royal, ma chère !

TOURCOING

Fête annuelle du train Bleu

Une foule considérable se pressait hier soir en l'église Saint-Christophe, pour prendre part à la cérémonie organisée en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes par les soins du Comité du Train Bleu.

L'allocution de circonstance fut prononcée par M. l'abbé Donze, sous-directeur du train. L'orateur, en termes choisis, avec une piété communicative, rappela que Lourdes offre aux pèlerins l'occasion de pratiquer de la façon la plus parfaite la charité envers Dieu et le dévouement envers les pauvres et les petits. Il insista très spécialement sur la nécessité de compatir d'une façon effective aux souffrances des pèlerins malades.

Après cette allocution, écoutée dans un religieux silence, la procession se déroula au chant des cantiques traditionnels de Lourdes. Les dames infirmières escortaient la bannière, les brancardiers suivaient la statue, portées toutes deux par les jeunes filles de l'Ecole Dominicale de Saint-Christophe. M. le Doyen officiait. Le « Credo » fut chanté par toute l'assemblée, et la quête au profit des malades fut faite par les dames infirmières.

Nul doute que cette belle cérémonie soit une excellente préparation au prochain pèlerinage diocésain.

Chez les Anciens du Cercle Catholique

LA SAINT ÉMILE

Lorsque M. de Mun fonda les Cercles Catholiques ouvriers, au lendemain de la Commune, il trouva en M. Emile Barrois un disciple selon son cœur. Tous les catholiques tourquennois d'un certain âge se rappellent le Cercle de la rue de la Cloche. Nous ne ferons pas son historique et ne récriminerons pas sur sa disparition.

Aussi bien, malgré leurs cheveux plus rares ou blanchis par l'âge, ceux qui furent les camarades de M. Emile Barrois, il y a vingt-cinq ans, le sont-ils demeurés et plus affectueusement.

Hier soir, dimanche, au Casino, les vétérans du Cercle de la rue de la Cloche, au nombre d'une cinquantaine, fêtaient la Saint Emile, patron de leur président d'honneur, M. Emile Barrois.

Une superbe gerbe de fleurs et un discours de bonne fête furent présentés au sympathique président d'honneur, puis l'on se mit à table.

Notons qu'aux côtés de M. Barrois se trouvaient, assis à la table d'honneur, M. Groussau, député ; Louis Sion, conseiller d'arrondissement ; Edmond Delmotte, président de la Commission des Anciens du Cercle ; MM. Lecomte-Dubar, adjoint au maire de Mouvaux ; L. Deswazières, conseiller prud'homme ouvrier ; les représentants du « Journal de Roubaix » et de « La Croix ».

Au dessert, M. Edmond Delmotte évoqua le passé, rappela le souvenir des aumôniers du Cercle, MM. les abbés Fichaux, Lamérand et Six, exprima la pensée des membres disparus, présenta ses souhaits de longue et heureuse vie à M. Barrois. En des termes émus il mit en relief les nobles dévouements de de Parseval et de de Mun, sacrifiant leur épée loyale et fière pour se donner tout entier à l'ouvrier et trouvant en M. Barrois un lieutenant digne d'eux.

M. Emile Barrois, très ému, remémore une foule de souvenirs du Cercle. « Nous avons marché, dit-il, pour des idées, la croix en main, la croix dans le cœur. Vous savez, vous, qui avez sondé mon âme, que j'ai toujours cherché à procurer le bonheur d'autrui avant mon propre bonheur. Aujourd'hui, malgré nos cheveux blancs, nous sommes restés de plus en plus unis et nous avons la prétention d'être encore des apôtres pour la cause de Dieu, celle de la France et celle du Peuple. »

M. Barrois remercie ensuite M. Grousseau d'être revenu expressément de Paris pour assister à la fête des Anciens du Cercle.

M. Groussau dit son bonheur de s'unir aux Anciens du Cercle pour témoigner de son affection à M. Emile Barrois. « Il y a peu d'hommes comme lui dont le cœur est pétri de générosité immense, et qui se donne sans jamais compter ».

Dans un langage prenant M. Groussau expose comment il comprend le rôle d'un député catholique : « Lutter pour la cause de Dieu jusqu'au dernier souffle ».

Puis il félicite les Anciens du Cercle, « unis comme les membres d'une famille d'élection qui souffrent ensemble, luttent ensemble, se réjouissent ensemble, sous l'autorité d'un père tel que M. Emile Barrois. »

Le vaillant député siégera à la Chambre à côté de M. de Mun, il lui parlera de la survivance de l'œuvre fondée à Tourcoing sous son inspiration généreuse. Il sait que M. de Mun en éprouvera une vive satisfaction.

M. Groussau propose un vivat à M. Emile Barrois. Il est chanté avec vigueur, puis un autre vivat est interprété en l'honneur de MM. Grousseau et Sion et des représentants de la presse catholique.

La soirée se continue par des chansons.

La fête du Saint-Sacrement. — De nombreuses maisons étaient pavoisées, dès dimanche matin, aux couleurs nationales, auxquelles se mêlaient souvent de symboliques bannières.

Les processions ont eu lieu dans toutes les paroisses, à l'intérieur des églises, et ont réuni le concours d'imposantes affluences de fidèles. Les parents avaient tenu à associer leurs petits enfants à l'acte d'adoration solennel de la Fête-Dieu, ce qui donnait à la cérémonie un charme inoubliable.

A l'Institution Saint-Louis, place Leverrier, la procession, à laquelle assistaient les élèves et leurs parents, s'est déroulée dans les vastes cours de l'établissement.

Ainsi donc, processions derrière les murs des églises ou derrière les murs d'une cour, c'est de la sorte que peut s'exercer la liberté religieuse dans une ville où le député-maire est contraint, pour être réélu, d'inscrire dans sa profession de foi : « Je veux que la liberté religieuse soit complète ». Quelle sincérité M. le député-maire !...

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 28 étrangers — 15 hommes, 5 femmes, 8 enfants — se sont fixés à Tourcoing. Par contre, 15 autres étrangers — 5 hommes, 6 femmes et 4 enfants — ont quitté notre ville.

Concert public. — Les Trompettes Réunis et l'orphéon l' « Echo de la Frontière » exécuteront le lundi 2 juin, à 8 h.1/2 du soir, sur le Kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

Les Trompettes Réunis. — Pas redoublé, J. Bodin. — Fantaisie, V. Viney.

Orphéon l' « Echo de la Frontière. — Les Villes Mortes, Maréchal. — Les Guides du Mont Blanc, J. Ritz.

Les Trompettes Réunis. — Ouverture, V. Viney. — Polka, J. Bodin.

Cambrioleurs. — M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement, vient d'ouvrir une enquête au sujet d'un cambriolage et de deux tentatives de cambriolage, commis au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Vers une heure du matin, M. Jules Gilles, rue du Bus, était réveillé par un bruit insolite venant du rez-de-chaussée. Ouvrant la fenêtre, il aperçut trois malandrins qui fuyaient. L'un d'eux, se munissant d'une brique, la lança dans la direction de M. Gilles, sans heureusement l'atteindre. Les malfaiteurs avaient exercé de nombreuses pesées sous un volet, dans l'intention de le faire céder et de fracturer les vitres de la fenêtre.

— Alors qu'un train entrait en gare, vers deux heures, des malfaiteurs, armés de marteaux, firent céder le panneau inférieur de la porte de l'estaminet tenu par Mme Destailleurs, rue d'Hondschoote, 38.

Le bruit éveilla la cabaretière, qui ouvrit la fenêtre de sa chambre. Elle aperçut deux jeunes gens qui fuyaient vers le Sapin-Vert.

— Enfin, à leur réveil, dimanche matin, Mmes Varcomes et Lecomte, demeurant ensemble rue de Menin, constatèrent que durant la nuit leur maison avait été cambriolée.

Après avoir fracturé une vitre, enduite au préalable de boue, des inconnus avaient ouvert la fenêtre et fracturé la serrure d'une porte donnant accès à une salle à manger. Sur le châssis d'une fenêtre ils dérobèrent deux portemonnaie contenant ensemble dix-sept francs.

La police recherche les cambrioleurs auteurs de ces exploits.

Vandalisme. — Des conscrits en gogaette ont brisé divers arbres et plantes dans le petit square situé à l'angle des rues du Heze et Nationale. Une enquête est ouverte par M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement.

Procès-verbal pour excès de vitesse à son automobile, a été dressé au propriétaire de l'automobile numéro 614 X-3.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 29 mai

Naissances. — Elisabeth Debuigne, rue d'Iéna, 4. — Lucienne Schouteten, rue d'Anor, 84. — Gabriel Voréux, rue Chaptal, 17. — Norbert Barbe, rue de l'Ermitage, 75.

Décès. — Ange Tomme, 80 ans, s. p., rue Nationale, 122. — Philomène Delepianque, 55 ans, s. p., rue Jean-Bart, 18. — Daniel Clarisse, 6 mois, rue du Printemps, 98.

HALLUIN

Fête militaire. — La société « Les Frères d'Armes », pour fêter son soixantième anniversaire de fondation, prépara, sous les auspices de la municipalité, pour le dimanche 3 juillet, une grande fête militaire.

Plusieurs groupes importants d'anciens militaires de la région ont promis de participer à la fête, qui sera encore rehaussée par la présence de toutes les sociétés musicales et autres de la ville.

Nul doute que la fête ne réussisse pleinement et n'amène à Halluin un grand nombre d'étrangers.

Le programme sera publié incessamment.

RONCQ

La restauration des orgues. — Dimanche, à la grand'messe, à l'occasion de la restauration des orgues et d'une addition de quelques jeux, première audition de « Notre Père », dû au talent de M. Emile Menaert, organiste de la paroisse qui, en reconnaissance d'une libéralité de M. Desurmont, avait composé ce « Notre Père » à la mémoire de Mme Desurmont-Dumanoir. Il avait fait appel, pour l'interprétation, au talent de M. Léon Mercier, professeur de chant à Roubaix qui, de sa chaude et vibrante voix de ténor, a en rendre avec âme et sentiment, les effets de cette belle composition.

Félicitations à l'auteur et à son interprète.

LINSELLES

Le Cinquantenaire de la Société des Anciens Soldats. — M. Grousseau, député, assiste à la fête. — A cette occasion, l'Administration municipale avait organisé une fête d'Anciens Militaires à laquelle elle avait convié les Sociétés des communes environnantes.

Malgré l'inclémence du temps de nombreux étrangers étaient venus à Linselles.

A quatre heures et demie, la formation du cortège s'est faite rue de la Procession.

Un peu plus tard, les Sociétés sont passées en revue par MM. Groussau, député ; Louis Sion, conseiller d'arrondissement ; Hopsomer, maire ; Mahieu, adjoint ; Alphonse Delahoutre, Jules Castel, Désiré Desmarecaux, Valentin Boutry, conseillers municipaux, et le président de la Société des Anciens Soldats.

La revue terminée, le cortège se met en marche : Clairons et tambours, Musique municipale ; les Anciens Soldats, les Anciens Militaires de Roncq et Pérenchies, les Frères-d'Armes de Haluin, les Anciens Militaires de Bousbecque, de Wervicq, de Roncq (Blanc-Four), de Neuville-en-Ferrain, de Boudaes ; des Sauveteurs et des Anciens Frères-d'Armes de Linselles. Sur la Place les Sociétés se groupent devant les autorités qui se trouvent sur le perron de la Mairie.

M. Hopsomer, maire, montre toute la beauté d'une telle fête qui a pour but de faire tressaillir tous les cœurs de l'amour de la patrie, du culte du drapeau.

Il termine en remerciant en son nom, au nom de M. Groussau, député et de l'Administration municipale les Sociétés étrangères d'avoir bien voulu participer à la fête et leur souhaite longue vie et prospérité.

Le discours du sympathique M. Hopsomer a été très applaudi.

M. Groussau lui succède. Il est heureux de pouvoir saluer le drapeau des Anciens Soldats, et avec la hauts éloquence qu'on lui connaît il montre que le drapeau est assez large pour abriter tous les Français. Il n'est pas venu en homme politique mais bien pour se réjouir de l'union qui se produit sous l'égide du drapeau ; il est heureux de voir la commune unie pour célébrer d'anciens serviteurs de la Patrie.

M. Groussau termine par une magnifique évocation de l'idée de patrie qui produit une profonde impression sur l'assistance. L'éminent député est chaleureusement applaudi et de nombreux cris de Vive Groussau se font entendre.

Les Sociétés se sont alors rendues aux endroits qui leur étaient assignés pour le Tir à la cible.

Les cambrioleurs continuent à opérer. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure et demie, M. Richard Vanbierliet-Hayard, charron-cabaretier au Beau-Jardin, angle de la rue de la Procession et de la drève de la Marlière, était éveillé par le bruit d'un bruit de vitre dans la salle d'estaminet. Des malfaiteurs avaient pénétré dans la salle du débit et avaient dérobé un fusil de chasse d'une valeur de 70 francs.

Le garde Dupont a constaté que des pesées avaient été faites sur une grand'porte tenant à l'estaminet.

La fraude. — Les préposés Ferrandi et Dournez ont attaqué, samedi soir, à 10 h., au Pont Rousselle, route de Neuvelle, deux fraudeurs qui abandonnèrent leurs charges et ne purent être rejoints. Ils portaient 66 kilos de café, 9 kilos de poivre et 1 k. 400 de muscades le tout d'une valeur de 235 francs.

MOUVAUX

MOUVAUX-LES-FRANCS. — Paroisse Saint-François d'Assise. — Malgré l'inclémence du temps, c'est devant une foule nombreuse et recueillie que la procession de la Fête-Dieu s'est déroulée avec sa splendeur accoutumée.

Sur tout le parcours, les rues étaient jonchées de fleurs et toutes les maisons, aussi bien celles de l'ouvrier que celles du riche, étaient gracieusement ornées d'oriflammes et pavoisées aux couleurs nationales.

Le cortège fit une halte à la ferme Cornille toujours si hospitalière à son Dieu. Là, avait été élevé un magnifique reposoir où des mains d'artiste avaient délicatement disposé de belles plantes vertes et des gerbes de fleurs.

Parmi les groupes qui furent surtout remarqués, on peut citer celui des petits franciscains à la robe de bure, les jeunes pages de Notre-Dame qui brillaient par la richesse élégante de leurs costumes, l'Association du Rosaire qui, bien que récente dans la paroisse, a montré sa vitalité, la Jeunesse Catholique qui, au dernier Congrès de Tourcoing, avait prouvé sa force et son activité, la chorale dont les chants religieux alternaient avec les morceaux de musique toujours impeccables de la vaillante Harmonie des Francs.

Au retour, la bénédiction du Très-Saint-Sacrement fut donnée sur le terre-plein de la place de l'Eglise qui regorgeait de monde. Puis la foule se dispersa heureuse et satisfaite d'avoir pu librement manifester sa foi et l'on se donna rendez-vous pour dimanche prochain, à 4 h. du soir.

Marques à adopter

VOIR EN DERNIÈRE PAGE

LILLE

DISPARITION d'un apprenti-cordonnier

La disparition d'Albert Hennet pèse de plus en plus sur Lille comme un cauchemar. Au fur et à mesure que les heures passent, laissant toujours moins de chances de retrouver vivent ce fils d'ouvrier, dont nous reproduisions dès samedi la sympathique et souriante photographie, un sentiment d'épouvante emplit tous les cœurs : les recherches de la police n'aboutiront-elles pas trop tard ? Albert Hennet n'a-t-il pas été attiré, comme Thain hier, dans un guet-apens mystérieux ? Les perquisitions que le père a réclamées dès le premier jour donneront-elles encore demain le résultat qu'on pouvait en attendre ?

ENCORE UNE PISTE DÉCONCERTANTE

On finira par croire qu'Albert Hennet avait un sosie, un gamin de son âge et de sa profession, tenant comme lui un chien en laisse ; ce gamin, que nul ne connaît, s'obstine à paraître dans les différents quartiers de Lille, précisément à l'heure où Hennet a disparu.

On prétend l'avoir vu dans le quartier de Saint-Sauveur. De son côté, Mme veuve Danvin, cabaretière, 14, façade de l'Esplanade, a fait de très curieuses révélations. Cette dame ignorait jusqu'à samedi la disparition d'Albert Hennet. Elle l'apprit par une ouvrière qui travaille avec Mme Hennet à la manufacture des tabacs. Alors elle se rappela :

« Le mardi, où, c'est bien cela, j'étais assise sur un banc, dans l'enceinte réservée au concours agricole, à trente mètres de mon cabaret. Cette enceinte n'était pas alors entièrement close par les planches. Il était deux heures à peine, et les ouvriers qui travaillaient à la clôture étaient tous partis dîner. L'endroit était donc absolument désert.

Un gamin arriva tout à coup, essoufflé, qui semblait suivre avec peine son chien tenu en laisse. L'enfant est passé à trois mètres de moi, il suivait les bords de la Deûle et se dirigeait vers le Pont Napoléon, du côté de Saint-André. »

Nous avons pu voir hier soir Mme veuve Danvin, qui nous a renouvelé ses déconcertantes affirmations. « M. Marmoutel, commissaire du 2e arrondissement, m'a entendue tout à l'heure, ajoute-t-elle. Je l'ai conduit à l'endroit où j'ai vu l'enfant, qui pourrait être Albert Hennet. M. le commissaire a examiné minutieusement les bords de la rivière. »

CHEZ M. HENNET

Prévenus dimanche après-midi vers trois heures, MM. Albert et Henri Hennet, père et oncle du petit disparu, sont alliés immédiatement chez Mme Danvin. A leur retour nous avons vu MM. Hennet : « Le gamin que cette dame a vu, disent-ils, ne peut être notre Albert. D'ab